



# Rapport d'activité 2021

## Le mot de la Présidente

EQUIP'APPARTS, c'est :

- Un combat pour une vie « digne » ;
- Le combat d'une équipe motivée et impliquée composée de membres des institutions addictions fribourgeoises RIFA<sup>1</sup> et REPER, avec un responsable à sa tête et un collaborateur en formation ;
- Le combat des bénéficiaires précarisés, marqués pas les addictions et la solitude ; qui ont une formidable envie de vivre, sans avoir parfois le mode d'emploi, marqués par des passés douloureux, tumultueux et souvent empreints de traumatismes.

Mais c'est aussi :

- Des collaborations avec différents partenaires sociaux, médicaux, administratifs et des réseaux avec, au centre, la personne suivie;
- Des paradigmes nouveaux à expliquer, tels que le « housing first », littéralement un toit en premier. En effet, Equip'Apparts commence par loger des personnes vulnérables, qui consomment, afin de permettre un début de stabilisation de la santé, que ce soit physique ou psychique en ayant un toit sur la tête, une structure adaptée. Pour rappel, avoir un Toit est un Droit ;
- Une reconnaissance formelle en voie d'obtention de la part des autorités étatiques avec le soutien nécessaire à la pérennisation de cette association aujourd'hui incontournable dans le paysage fribourgeois des addictions.

Pour tout ce que représente Equip'Apparts, c'est, fière de faire partie de cette magnifique aventure humaine et soucieuse de la perpétuer, que j'ai rédigé ces quelques lignes qui me permettent ici de remercier toute personne qui, de près ou de loin, œuvre pour qu'Equip'Apparts vive et se développe, bien évidemment en lien avec les besoins des personnes concernées.

Pour Equip'Apparts,

**Emmanuelle Barboni**  
Présidente

## Le mot du Responsable

L'année 2021 fut pour Equip'Apparts, et probablement pas seulement, une année de transition entre la pandémie et un retour à la vie d'avant. Nous avons beaucoup appris de cette période. Nous avons développé des nouvelles compétences et connaissances, que l'on n'espère plus jamais devoir mobiliser à l'avenir pour les mêmes raisons.

Après une année 2020 particulièrement mouvementée, 2021 ne peut que paraître plus calme. Seulement en apparence, car notre mission est d'essayer de stabiliser toute situation en lien avec des difficultés de logement et d'addiction malgré les différents services d'aide déjà actifs. Ceci est notre quotidien.

Stabiliser de telles situations peut paraître un objectif insuffisant aux yeux d'une société où la performance et la réussite nous guident malgré nous. Mais se stabiliser signifie tout d'abord améliorer sa santé, accepter des aides dont on voudrait parfois se passer, essayer de reprendre le dessus. Et, une fois que les choses ne vont peut-être pas bien mais mieux, ce parcours implique une confrontation avec le passé et l'avenir qui reste compliqué et, souvent, différent de celui dont on rêvait.

**La précarité est une situation de vie difficile à changer, probablement davantage en présence d'une addiction.**

Mais revenons à l'année 2021 et à ses chiffres.

Des 30 suivis en cours au 1er janvier 2021, huit se sont terminés durant l'année. Parmi ceux-ci, nous signalons deux situations où nous avons pu accompagner le bénéficiaire vers une vie en résidentiel, contexte mieux adapté à ses difficultés. Cette même année compte dix nouveaux suivis.

Et aucun décès, à la différence des années précédentes.

Pour les 40 personnes accompagnées, nous signalons une légère diminution de l'âge moyen, et une augmentation notoire des femmes : dix, le nombre le plus élevé depuis le début de notre activité.

Le maintien à domicile, intervention préventive lors de bail à risque, a été la prestation la plus sollicitée pour la moitié des dix nouveaux suivis mis en place. Suit le Housing First (3) puis le suivi post-institutionnel (2).

La collaboration étroite avec les services de curatelles (24) et le Service social du Tremplin (13) démontre encore une fois la complexité des situations des personnes qui s'adressent à notre Association. La répartition entre celles au bénéfice de l'assurance invalidité (18) et de l'aide sociale (20) est équilibrée.

Si notre présence sur le territoire cantonal se formalise davantage, la ville de Fribourg et ses environs restent le territoire où nous sommes le plus actifs : les collaborations avec les services sociaux de la Sarine, avec 15 situations sur 20, ainsi que les chiffres en lien avec nos partenariats le confirment.

En effet, si au cours de l'année 2021 le nombre de nos logements demeure identique, nous avons pu proposer deux nouvelles sous-locations à Fribourg, pour un total de 13 sur 20.

Simultanément, nous perdons, pour la première fois, un bail, pour résiliation.

Ici, notre intervention n'a pas été possible, non à cause du COVID, mais suite à la domiciliation en urgence d'une personne SDF qui n'a pas permis de réaliser convenablement les démarches administratives entre services sociaux. Suite à cette situation conflictuelle, il a été possible de clarifier la collaboration de manière à éviter que cela se reproduise, à l'avenir.

Nous signalons aussi le deuxième glissement de bail au nom du sous-locataire, désormais ex-bénéficiaire et locataire à plein titre ! C'est une démarche que nous tentons pour les situations que nous évaluons stables aussi aux yeux des régies, ces dernières posant une expertise supplémentaire provenant d'un domaine non-social. C'est aussi une ultérieure reconnaissance de notre travail et du droit au logement, à la citoyenneté et à la dignité que nous défendons activement.

**Equip'Apparts ne peut pas effacer le passé ni réaliser les rêves. Atteindre nos objectifs est déjà une réussite sociale de lutte contre le sans-abrisme.**

Je tiens, en conclusion, à remercier nos institutions partenaires qui, par les synergies créées, permettent à Equip'Apparts d'exister et de réaliser sa mission. D'horizon différents, l'équipe éducative se réunit, se retrouve et œuvre ensemble. Elle a explicité son travail par une charte que nous vous présentons dans ce rapport.

Pour Equip'Apparts,

**Davide D'Onofrio**  
Responsable

## Notre charte

### Préambule

L'association Equip'Apparts est née en 2016 de la volonté du Réseau des institutions fribourgeoises spécialisées dans les addictions : l'Association Le Radeau, la Fondation Le Torry et la Fondation le Tremplin (RIFA). Elle réunit également les associations Les Traversées - habitat accompagné -, REPER - promotion de la santé et prévention - et la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse - insertion sociale.

Cette Charte s'adresse à tous les intervenants-es sociaux-ales des différentes institutions citées ci-dessus et engagées dans notre action, ainsi qu'à tous les partenaires publics et/ou privés en lien avec l'Association. Elle est un outil d'information sur les valeurs et la mission de notre dispositif et une base pour la définition de bonnes pratiques de l'action auprès des bénéficiaires et des partenaires.

### Objectif général

L'association a été créée dans le but d'améliorer la qualité de vie et l'intégration sociale des personnes qui souffrent ou qui ont souffert d'addictions. Cet objectif se concrétise par un accès à des logements et par un accompagnement individualisé et bienveillant réalisé par les intervenants-es sociaux-ales d'Equip'Apparts.

### Quelques objectifs particuliers

1. Lutter contre le sans-abrisme
2. Améliorer la santé physique, mentale et les compétences sociales
3. Favoriser l'intégration dans le cadre socio-sanitaire existant
4. Exercer le vivre ensemble et la citoyenneté
5. Participer activement à un changement de regard sur la problématique des addictions

### Sens de la démarche de l'association

L'offre d'Equip'Apparts est définie par une nouvelle logique : partir du logement pour accompagner les personnes concernées vers un rétablissement, indépendamment de la problématique de la consommation de substances. Ce concept, le Housing first, permet l'intégration des personnes précarisées dans un tissu social, voire professionnel. Par l'adoption des principes du Housing First, l'Association vise in fine la diminution des coûts socio-sanitaires et juridiques liés au problème du sans-abrisme.

### Force de l'action de l'Association

Equip'Apparts vient compléter le dispositif cantonal de l'action sociale avec un accès aux prestations à seuil adapté, où la situation d'addiction et les comportements issus de celle-ci ne sont pas des critères d'exclusion.

### Partenariat et travail en réseau

Par son positionnement dans le parcours des bénéficiaires, Equip'Apparts s'inscrit comme une interlocutrice primordiale pour l'insertion dans et par le logement et également dans le maintien à domicile.

Son action s'inscrit au cœur du réseau médico-social fribourgeois et se veut être un partenaire facilitateur du rétablissement des bénéficiaires. Equip'Apparts met un point d'honneur à la communication et à l'échange d'informations utiles avec les partenaires du réseau.

### Gouvernance

La politique et la gouvernance de l'Association sont définies par les instances faitières. L'Assemblée Générale et le Comité sont les organes qui permettent une construction cohérente du dispositif dans le respect des valeurs de solidarité sociale. Ils sont les garants de la cohésion et des missions institutionnelles. La qualité des prestations est garantie par l'engagement individuel et collectif des intervenants-es sociaux-ales.

## Les trois axes de notre action et ses valeurs

### L'ASSOCIATION

#### Lutte contre le sans-abrisme, accueil inconditionnel, engagement

Equip'Apparts, qui œuvre dans le domaine des addictions, défend le droit au logement et son accès sans prérequis relatifs aux problématiques liées à l'addiction avec ou sans substance.

L'accompagnement par des prestations à seuil adapté implique de la part des professionnels la capacité d'accepter les réalités et les compétences des bénéficiaires.

### LE LOGEMENT

#### Sécurité, santé, stabilité, inclusion sociale

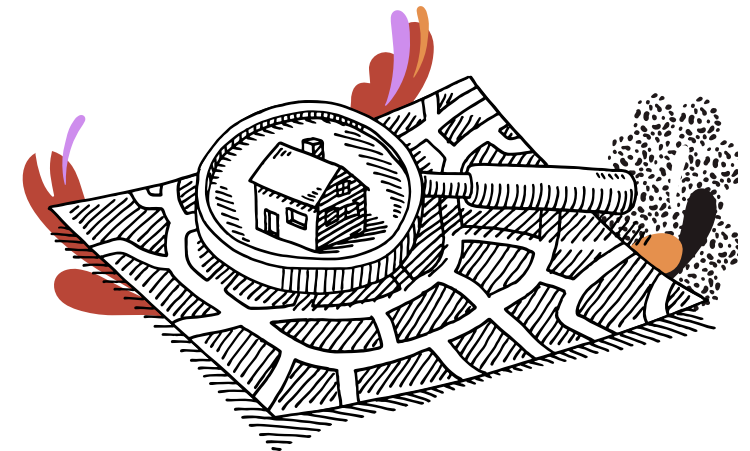
Equip'Apparts considère le logement comme étant le socle et le levier qui permettent d'augmenter la qualité de vie des personnes, indépendamment de leur situation, selon les principes de la réduction de risques et du rétablissement :

- Le socle procure la sécurité, améliore la santé physique et mentale et stabilise la situation générale des personnes ;
- Le levier favorise l'inclusion sociale et l'émergence de projets de vie.

### LE BENEFICIAIRE

#### Autodétermination, citoyenneté, dignité

Equip'Apparts considère le bénéficiaire comme l'acteur principal du processus visant à retrouver sa citoyenneté et sa dignité. Son implication et le respect de ses choix sont fondamentaux.



## L'Association

### Comité de gestion

Mme Emmanuelle Barboni – Présidente  
Mme Michelle Constantin – Vice-présidente  
M. Cédric Fazan – Trésorier  
M. Thierry Radermecker – Membre  
M. Jean-Luc Kuenlin – Membre  
M. Philippe Cotting – Membre

### Intervenant-e-s et personnel administratif

M. Davide D'Onofrio – Responsable (60%)  
Mme Karin Derré – Comptable (10%)  
Mme Anne Turin – Intervenante sociale (10%)  
Mme Anne Maendly – intervenante sociale (5%)  
Mme Daphné Ducrest – Intervenante sociale (10%)  
Mme Florence Knopf – Intervenante sociale (10%)  
M. Guillaume Gerber – Intervenant social (50%)  
Mme Justine Fazan – Intervenante sociale (20%)  
Mme Sonja Birbaum – Intervenante sociale (10%)

## Les logements

### 20 logements

dont 1 sous-loué à une institution partenaire  
Sous-locations (16)  
Co-garanties (4)

Normes Aide social (11)  
Norme AI (9)

### Bailleurs

Régies (15)  
Tremplin (5)

### Géographie

Fribourg (13)  
Grand-Fribourg (4)  
Canton Fribourg (3)

### 2 remises de baux en 2020

Résiliation régie (1)  
Glissement locataire (1)

### 2 nouveaux appartements en 2020

Sous-location à Fribourg (2)

## Les bénéficiaires

### 40 personnes suivies au cours de l'année 2021

10 femmes, 30 hommes  
de 23 à 63 ans (42,3 d'âge moyen)

Housing First (20)  
Maintien à domicile (16)  
Suivis Post-Institutionnels (4)

### Fréquence des visites

Hebdomadaire (39%)  
Bimensuelle (45%)  
Mensuelles (16%)  
Moyenne mensuelle des visites par personne (2,6)

### Durée des suivis

Plus long : 5 ans  
Plus court : 4 mois  
Moyenne : 21,7 mois

### 32 suivis à fin 2021

### Motif des 10 nouvelles demandes d'intervention

Absences de logement (3)  
Aide à la gestion du logement (5)  
Sortie institutionnelle (2)

### 8 suivis terminés

Vie autonome (4)  
Entrées en résidentiel (2)  
Non collaboration (1)  
Départ de la Suisse (1)

### Services payeurs

Assurance invalidité (18)  
Revenu personnel (2)  
Services sociaux régionaux (20)

Ville de Fribourg (6)  
Villars-sur-Glâne (3)  
Gibloux (4)  
Marly (2)  
Romont (2)  
Broye (1)  
Bulle (1)  
Düdingen (1)

### Intermédiaires

Services des curatelles (24)  
Service social Tremplin (13)  
Services sociaux régionaux (1)  
Sans intermédiaires (2)



Comptes 2021

## Comptes 2021

L'exercice comptable 2021 se clôture avec une perte de CHF 7'362.- contre une perte de CHF 74'391.18 à la fin de l'exercice 2020.

Le résultat a été meilleur que l'année précédente car nous avons reçu, de la part du SASoc, une donation unique de CHF 50'000.-.

Cette perte, faisant partie des fonds propres de l'association, augmente la perte reportée.

Les capitaux propres passent donc de CHF -77'670.71 à CHF -85'032.71.

Nous relevons que les prestations d'accompagnement facturées sont en hausse de CHF 16'728.58 par rapport à 2020.

Appartements :

Au 31.12.2021 nous sommes en lien avec 18 baux (15 en sous-location et 3 en tant que co-garant). Un appartement à Pensier est sous-loué au Parcours Horizon.

Les liquidités de l'association étant bonnes nous avons pu procéder, durant l'année 2021, à un versement au Tremplin à hauteur de CHF 150'000.-.

La dette auprès du Tremplin, avec les mouvements totaux de l'année 2021, a été diminuée de CHF 74'210.49.

Cette dernière passe de CHF 341'686.95 à fin 2020 à CHF 267'476.46 au 31.12.2021.

Pour Equip'Apparts,

**Karin Derré**  
Comptable



| Bilan au 31 Decembre                            | 2020               | 2021               |
|---|--------------------|--------------------|
|   | CHF                | CHF                |
| <b>Actif</b>                                    |                    |                    |
| Actif circulant                                 |                    |                    |
| Liquidités                                      |                    |                    |
| banque  | 207,157.35         | 94,930.90          |
| Créances résultant de ventes et des prestations |                    |                    |
| envers des tiers                                | 36,936.67          | 25,047.60          |
| provisions pour pertes sur débiteurs            |                    | (2,800.00)         |
| Autres créances                                 |                    |                    |
| dépôt de garantie de loyer                      | 22,865.15          | 29,800.05          |
| Stock   | 1,665.00           | 1,905.00           |
| Actifs de régularisation                        | 17,952.22          | 59,142.25          |
| <b>Total Actif circulant</b>                    | <b>286,576.39</b>  | <b>208,025.80</b>  |
| Actif immobilisé                                |                    |                    |
| Immobilisation corporelle                       |                    |                    |
| mobilier  | 505.00             | 380.00             |
| matériel informatique                           | 720.00             | 430.00             |
| <b>Total Actif immobilisé</b>                   | <b>1,225.00</b>    | <b>810.00</b>      |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>287,801.39</b>  | <b>208,835.80</b>  |
| <b>Passif</b>                                   |                    |                    |
| Capitaux étrangers                              |                    |                    |
| Créanciers                                      | 21,875.15          | 28,562.05          |
| Autres dettes à court terme                     |                    |                    |
| dépôt clés                                      | 100.00             | 0.00               |
| Passifs transitoires                            | 1,810.00           | 630.00             |
| Autres dettes à long terme                      |                    |                    |
| C/C Le Tremplin                                 | 341,686.95         | 267,476.46         |
| <b>Total capitaux étrangers</b>                 | <b>365,472.10</b>  | <b>296,668.51</b>  |
| Capitaux propres                                |                    |                    |
| Capital   | 30,000.00          | 30,000.00          |
| Résultat reporté                                | (33,279.53)        | (107,670.71)       |
| Résultat de l'exercice                          | (74,391.18)        | (10,162.00)        |
| <b>Total capitaux propres</b>                   | <b>(77,670.71)</b> | <b>(87,832.71)</b> |
| <b>Total du passif</b>                          | <b>287,801.39</b>  | <b>208,835.80</b>  |

| Compte de resultat de l'exercice           | 2020                | 2021                |
|--|---------------------|---------------------|
|  | CHF                 | CHF                 |
| Prestations d'accompagnement               | 103,071.92          | 119,854.50          |
| Loyers encaissés                           | 112,260.00          | 156,590.00          |
| Ameublement appartement                    | 2,925.00            | 3,737.50            |
| Cotisations                                | 20.00               | 0.00                |
| Donateurs                                  | 1,500.00            | 50,000.02           |
| Autres produits                            | 0.00                | 0.00                |
| Pertes sur débiteurs                       | (360.00)            | (3,777.75)          |
| Variation stock                            | (530.00)            | 240.00              |
| <b>Total des recettes</b>                  | <b>218,886.92</b>   | <b>326,644.27</b>   |
| Loyers payés                               | (120,860.00)        | (156,286.90)        |
| Charges appartements                       | (11,048.15)         | (3,716.05)          |
| Frais locataires                           | (2,830.60)          | (1,218.32)          |
| <b>Marge brute</b>                         | <b>84,148.17</b>    | <b>165,423.00</b>   |
| Frais de personnel                         | (120,811.30)        | (129,881.17)        |
| Frais de locaux                            | (826.10)            | (1,686.20)          |
| Frais d'entretien                          | (445.45)            | (460.45)            |
| Honoraires et frais d'administration       | (17,939.80)         | (25,714.23)         |
| Publicité et frais de représentation       | (7,084.15)          | (7,677.25)          |
| Frais divers                               | (10,697.00)         | (9,684.85)          |
| Amortissements                             | (650.00)            | (415.00)            |
| <b>Total autres charges d'exploitation</b> | <b>(158,453.80)</b> | <b>(175,519.15)</b> |
| <b>Total des charges</b>                   | <b>(293,192.55)</b> | <b>(336,740.42)</b> |
| <b>Resultat d'exploitation</b>             | <b>(74,305.63)</b>  | <b>(10,096.15)</b>  |
| Autres produits/(charges)                  |                     |                     |
| Produits et charges financiers             | (85.55)             | (65.85)             |
| <b>Total autres produits/(charges)</b>     | <b>(85.55)</b>      | <b>(65.85)</b>      |
| <b>Resultat de l'exercice</b>              | <b>(74,391.18)</b>  | <b>(10,162.00)</b>  |

## Rapport de vérification des comptes Equip'Apparts 2021

A l'attention de l'assemblée générale 2022

Madame la présidente,  
Mesdames, Messieurs,

En tant que vérificateur et vérificatrice des comptes Equip'Apparts pour la période comptable 2021, nous faisons office d'organe de révision, tel que mentionné dans les statuts. Il s'agit du cinquième exercice de cette association et nous avons été désignés par l'assemblée générale de 2020.

En date du 9 mai 2022, nous avons procédé à la vérification des comptes pour l'exercice qui va du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021. Nous avons effectué une vérification des soldes et des montants au bilan, ainsi que des contrôles par sondage de la tenue des livres et détails des comptes ainsi que des pièces justificatives.

Le **compte de résultat** totalise un total de recettes de CHF 326'644.27 et de charges de CHF 336'740.42, et l'exercice se solde par un excédent de charges de CHF 10'162.00.

Le **bilan** montre au 31 décembre 2021 un total actif/passif de CHF 208'835.80, et un capital propre négatif de CHF 87'832.71, après report du résultat précédent et retrait du résultat de l'exercice, le capital restant inchangé à CHF 30'000.00. La dette à long terme vis-à-vis du Tremplin se situe à CHF 264'476.46, en diminution de CHF 74'210.49, un remboursement partiel de CHF 150'000 de cette dette ayant par ailleurs été réalisé au bilan cette année (décision du comité du 16.12.2021).

La situation financière à court terme de l'association reste délicate, mais des perspectives ont été esquissées dans une stratégie future, en lien avec la DSAS. Celle-ci prévoit un soutien ponctuel de CHF 50'000 en 2021 par la DSAS, en 2022-2023 par la Loterie Romande, puis une perspective de subventionnement dès 2024. La dépendance au Tremplin reste importante, mais elle devrait pouvoir être réduite progressivement.

Nous avons constaté que la comptabilité gérée par la comptable, Mme Karin Derré, est tenue avec clarté, exactitude et de manière complète. Le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les écritures sont répertoriées et justifiées, parfois au moyen de tableaux très utiles, et les pièces comptables sont dûment numérotées et ont été trouvées facilement.

Suite à notre examen, nous recommandons à l'assemblée générale d'accepter les comptes et le bilan de l'association pour l'exercice 2021, tels qu'ils ont été présentés et d'en donner décharge à la comptable et au comité.

Nous tenons également à féliciter Mme Derré pour son excellent travail.

Par ailleurs, après quatre exercices successifs de vérification, nous préconisons un changement des vérificateurs des comptes, afin de disposer d'un regard neuf sur le fonctionnement comptable de l'association.



### **Association Equip'Apparts**

Avenue de l'Europe 6

CP 310

1701 Fribourg

+41 79 522 18 61

info@equipapparts.com

[equipapparts.com](http://equipapparts.com)

### **Nous soutenir**

Equip'Apparts est une Association qui ne poursuit pas de but lucratif et qui doit autofinancer la totalité de son budget de fonctionnement.

Contribuez à garantir un logement à toutes les personnes en situation d'addictions et de grande précarité. Faites un don ou devenez membres (Cotisation CHF 20.-)

**CH08 0076 83001431 9840 0**